

## Groupement d'intérêt économique

### Documents demandés

- Copie de la carte d'identification fiscale
- L'original du contrat de constitution (enregistré à la recette des finances en cas d'apport en nature)
- Copie originale de la décision de désignation des dirigeants avec copies de leurs pièces d'identité
- Copie originale de la décision de désignation d'un contrôleur de gestion avec copie de sa pièce d'identité
- Liste des membres du groupement
- Déclaration du bénéficiaire effectif

### Délais

- Trente jours à compter de la date de la signature du contrat de constitution

### Redevances à acquitter

**Cinquante dinars (50 TND)**

### Observations

- Tout dépôt après les délais légaux entraîne le paiement de pénalités de retard fixées à la moitié du montant de la redevance due au titre de l'opération concernée pour chaque mois de retard ou une partie de celui-ci
- La publicité se fait à travers le bulletin officiel électronique du CNRE, vingt-quatre heures après l'acceptation de la demande et sans être soumise à des procédures ou des frais supplémentaires
- L'adjonction d'un nom commercial ou d'une enseigne nécessite un certificat de réservation valable